

FORMATION

MAITRE D'APPRENTISSAGE

OBJECTIFS DE CETTE FORMATION

Objectifs généraux de formation

A l'issue du parcours, l'apprenant sera capable de :

- Identifier le cadre réglementaire du contrat d'apprentissage et les obligations légales liées à la fonction de maître d'apprentissage
- Comprendre le rôle, les responsabilités et les missions du maître d'apprentissage.
- Accueillir, intégrer et accompagner un apprenti dans son parcours professionnel
- Développer des pratiques managériales adaptées à un public en formation
- Renforcer la collaboration avec le CFA et les différents acteurs de l'apprentissage

PUBLIC VISE & PRE REQUIS

Public

Salariés désignés maîtres d'apprentissage ou souhaitant le devenir

Pre requis

Être volontaire pour assurer une fonction d'accompagnement d'un apprenti dans l'entreprise

METHODE, MOYENS PEDAGOGIQUES & EVALUATIONS

Méthode

La pédagogie sera active et participative

Mises en situation concrètes-

Moyens

Humains : Formation animée par un formateur spécialisé en droit de l'apprentissage, ingénierie de formation et management de l'alternance, disposant d'une expérience dans l'accompagnement des entreprises et des maîtres d'apprentissage.

Pédagogiques :

- Apports théoriques et réglementaires
- Études de cas concrets issus des pratiques professionnelles
- Jeux de rôle et mises en situation
- Travail en sous-groupes et échanges d'expériences
- Grille d'entretien
- Support de formation remis aux participants

Evaluations

Quiz de connaissances (réglementation, rôle du maître d'apprentissage). Observation lors des mises en situation.

Auto-évaluation en début et fin de formation. Evaluation tout au long de la formation

Suivi et validation

Feuille de présence signée par demi-journée

V2.3 du 22/07/2026

Une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la durée, les compétences acquises et les modalités d'évaluation est remise à chaque participant.

DUREE & MODALITES

Durée totale : 14 heures

Dates prévisionnelles : 1 à 5 sessions par année

Modalités : la formation se déroule en présentiel en intra ou en inter

Modalités de positionnement : un entretien sera réalisé avec le client pour vérifier l'adéquation entre les besoins du participant et les objectifs de formation

Modalités et délais d'accès : inscription 15 jours avant le début de formation en fonction de la session choisie et sous réserve des places disponibles.

Un accueil sera proposé avec un café, un jus et une viennoiserie.

Un questionnaire de satisfaction sera envoyé à J+1 fin de formation

Un bilan à froid sera envoyé à M+3 afin de vérifier l'adéquation entre la formation suivie et la mise en œuvre réelle dans le contexte professionnel.

Nombre de participants minimum : 4*

Nombre de participants maximum : 10

*en cas de non atteinte de ce quota minimum, EF-OI se réserve le droit de reporter la formation

Accessibilité au PSH : oui. Prendre contact avec notre référent handicap.

Référent Handicap : MME BIRAMBEN Myriam 02 62 44 34 32 -
evolutionformation.oi@gmail.com

LIEU

EF-OI : 184 Rue Marius et Ary Leblond 97410 SAINT PIERRE

TARIF & FINANCEMENT

Coût de la formation : 210€ soit 15€ de l'heure pour les 14h

*La formation peut être éligible au financement des OPCOS sur demande de prise en charge via la formation maître d'apprentissage.

CONTENU DE LA FORMATION MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Jour 1 – La réglementation et le rôle du maître d'apprentissage (7h)

- Le cadre réglementaire de l'apprentissage : textes de loi, conditions, droits et devoirs.
- Les conditions et responsabilités pour exercer la fonction de maître d'apprentissage.
- Les missions pédagogiques et administratives.
- Le rôle du CFA et les relations tripartites entreprise – apprenti – CFA.
- Études de cas pratiques : obligations, situations

Jour 2 – Le rôle managérial et l'accompagnement au quotidien (7h)

- L'accueil et l'intégration de l'apprenti dans l'entreprise.
- Outils de suivi et de communication.
- Communication avec le CFA.
- Adapter son management à un jeune apprenant.
- Techniques de motivation et de valorisation.
- Fixer des objectifs et suivre la progression de l'apprenti.
- Gérer les difficultés : démotivation, conflits, absentéisme, problèmes d'adaptation.
- Conduite d'entretiens (intégration, suivi, recadrage, bilan).
- Élaboration d'un plan d'action individuel pour son rôle de maître d'apprentissage.